

# INFORMATIONS

## CHALLENGE ENTREPRISES

18 ET 19 OCTOBRE 2025



Vous êtes une entreprise, une association ou une collectivité territoriale et vous souhaitez participer en groupe aux Foulées Roses du Berry Harmonie Mutuelle, retrouvez ici toutes les informations nécessaires :

### DEMANDE DE CRÉATION DE GROUPE

Un Minimum de 10 inscriptions est requis pour pouvoir participer au Challenge Entreprises.

Effectuez votre demande de création de groupe sur la page "Challenge" du site internet de la course. Vous devrez désigner un responsable d'équipe qui servira de référent et recevra toutes les informations jusqu'au jour J.

Le formulaire doit être rempli dans son intégralité. Vous recevrez ensuite un email explicatif avec le lien d'accès au groupe (sous 72 heures ouvrées).

Au sein de ce groupe, vous pourrez inscrire des participants aux Foulées Roses du Berry Harmonie Mutuelle.

### LES OPTIONS LORS DE LA DEMANDE DE CRÉATION DE GROUPE

#### Choix du mode de paiement :

- Facture globale : vous choisissez d'effectuer le paiement pour l'ensemble des inscriptions via une facture qui sera transmise la semaine de la course (paiement possible par chèque ou par virement).
- Paiement individuel : Chaque participant effectue son paiement individuellement sur la plateforme d'inscription en ligne (aucune facture possible dans ce cas).

#### Retrait des dossards :

- Retrait des dossards individuel : Chaque membre du groupe retire son dossard et son tee-shirt individuellement.
- Retrait des dossards groupé : Le responsable du groupe retire les dossards et tee-shirts de l'ensemble des membres du groupe.

### CLASSEMENT

Pour les Foulées Roses du Berry Harmonie Mutuelle, le classement sera basé sur le nombre de participants inscrits par chaque groupe. Le groupe ayant inscrit le plus grand nombre de participants sera classée première, et ainsi de suite pour les trois premières entreprises, qui seront récompensées.

# INFORMATIONS

## CHALLENGE ENTREPRISES

18 ET 19 OCTOBRE 2025



### TARIFS INSCRIPTIONS

- **Foulées Roses du Berry Harmonie Mutuelle** : 10 €, dont 7 € reversés à la Ligue contre le cancer – Comité de la Nièvre.

Pour les paiements individuels, des frais de gestion sont appliqués à chaque inscription : 1 € pour les Foulées Roses.

Les groupes réglant par facture devront également s'acquitter de frais de dossier. Ces frais s'élèvent à :

- 10 € pour les groupes de 0 à 50 inscrits.
- 30 € pour les groupes de 51 à 100 inscrits.
- 50 € pour les groupes de plus de 100 inscrits.

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour les paiements individuels, chaque participant effectue son paiement individuellement sur la plateforme d'inscription en ligne (aucune facture possible dans ce cas).

Pour les paiements par facture vous avez 2 moyens de règlements :

- par virement ( RIB à demander à l'adresse [foulesrosesduberry@centrefrance.com](mailto:foulesrosesduberry@centrefrance.com))
- par chèque - libellé à l'ordre du Berry Républicain et adressé à :

**Le Berry Républicain**  
**"Foulées Roses du Berry Harmonie Mutuelle"**  
**A l'attention de M. Sébastien DIETZ**  
**1 rue Général Gustave FERRIE**  
**18 000 Bourges**

### IMPORTANT

Vous pouvez soumettre votre demande de création de groupe jusqu'au **vendredi 10 octobre 2025 à 12h00**.

Vous pourrez ajouter des participants à votre équipe jusqu'au **lundi 13 octobre 2025 à 12h00**. Au-delà de cette date, aucun ajout, suppression ou modification ne sera possible.

Le règlement général de la course s'applique également au Challenge Entreprises. Ce document est disponible sur le site internet de l'événement, dans les onglets "Infos pratiques" et "Documents".